posé de la situation financière du groupement laquelle reste toujours fort satisfaisante malgré l'envoi depuis le début de la guerre d'un mandat de 20 francs, chaque mois, aux membres mobilisés et d'un colis mensuel à chacun des quatorze sociétaires actuellement prisonniers.

Tout le mérite de cette générosité revient au dévoué président, M. Albert Claboets, qui trouve toujours en ses amis de la Commission une précieuse collaboration et ce, pour le plus grand bien de la société. C'est ce que fit ressortir le Président en remerciant MM. Delsart et Catrice et en rendant aussi un juste hommage à la compréhension et à l'assiduité de tous les membres ainsi qu'à la compétence du directeur-chef, M. Joseph Verdoncq, auquel il remit un magnifique cadeau pour le remercier du dévouement qu'il apporte à la société. Cette réunion s'acheva par une intéressante tombola.

Un voleur de vélo qui opérait à la grand'poste est pris en flagrant délit

M. Julien Drève, 46 ans, magasinier, domicilié 11, quai de Boulogne, s'était rendu, jeudi matin, à la Grand'Poste pour y faire quelques opérations.

M. Drève laissa sa bicyclette devant l'établissement, mais il eut bien soin de protéger sa machine par un solide cadenas.

La précaution était opportune car, sortant des bureau, le cycliste vit avec surprise un individu essayer, mais en vain, de faire sauter le cadenas protecteur, avec l'intention évidente de s'emparer ensuite du vélo.

M. Drève bondit sur le malfaiteur, mais celui-ci se rebellant, il n'aurait pu le conduire à la police si un passant, M. Edouard Lequenne, domicilié rue du Coq-Français, ne lui avait donné un coup de main.

Finalement, le malandrin fut emmené au poste et écroué. Il s'agit d'un certain Raymond Godefroy, 20 ans, garnisseur, domicilié 80, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 7.

Ce dernier fut aussi arrêté, et les deux jeunes gens seront conduits à Lille et déférés au Parquet.

Un passant est renversé par une automobile, rue de Lannoy

Mercredi, vers 12 h. 30, un accident s'est produit rue de Lannoy, à hauteur de la rue Montgolfier. M. Désiré Lambert, 61 ans, domicilié 81, rue Dupuy-de-Lôme, qui traversait la rue fut tamponné et renversé par une automobile.

Fort heureusement M. Lambert s'en tira avec des contusions sans gravité. Après avoir reçu quelques soins dans une pharmacie voisine, il a été reconduit à son domicile.

Une somme de 500 fr. disparaît

Mme Valentine Pipart, 31 ans, domiciliée, 5, rue de la Halle, a déposé une plainte pour vol contre un inconnu.

Elle déclare qu'ayant quitté un court instant son domicile pour aller faire une course dans la même rue, elle avait négligé de fermer sa porte.

Quelqu'un profita de la circonstance pour pénétrer dans l'habitation de Mme Pipart, et rafler un sac à main contenant une somme de 500 fr.

La police recherche le voleur.

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dimanche 19, à 11 h., réunion du comité directeur.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Le comité invite les sociétaires et les familles à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 19, à 17 h., au « Café des Turqoises », 85, rue du Collège. Échange de vues et projets.

CÆCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi 18, à 17 h. 30, à la Rotonde, répétition générale.

SYNDICAT DES LOCATAIRES. — Réunion de commission le dimanche 19, à 10 h., « Café de la Paix ».

CROIX

A propos de la distribution des feuillets de pommes de terre

La Mairie nous communique :

La remise des feuillets de pommes de terre a eu lieu ces jours derniers et n'a pu être faite aux intéressés que sur la production d'une déclaration d'une provision de pommes de terre inférieure à 5 kos.

L'administration a eu l'écho que la population s'étonnait qu'une pareille déclaration avait été exigée à Croix alors que dans les communes voisines, il n'e navait pas été question.

L'administration précise à ce sujet que les instructions qu'elle a reçues sont formelles et doivent être appliquées dans toutes les villes.

Elles ont pour but, avant tout, de sauvegarder le droit des familles totalement dépourvues de pommes de terre.

L'administration a d'autant plus tenu à appliquer cette mesure qu'il lui a été indiqué que ces déclarations qui doivent être remises par les acheteurs à leurs marchands devaient servir à ceux-ci pour obtenir leur réapprovisionnement à l'épuisement des quantités dont ils disposent.

Il a semblé utile de donner cette précision pour que cette question de distribution de pommes de terre soit interprétée comme il le faut.

WASQUEHAL

L'occultation des lumières

Il est rappelé une fois de plus à la population que l'occultation des lumières doit être complète du coucher au lever du soleil; et qu'aucun lueur ne doit être perceptible de l'extérieur; que toutes les issues des maisons d'habitation doivent être soigneusement calfeutrées de façon qu'aucun rais de lumière ne se perçoive du dehors.

Dès ce soir, selon des ordres reçus, des patrouilles militaires circuleront dans la ville et chacun contrevenant sera immédiatement poursuivi.

Ces diverses dispositions doivent être observées aussi bien le soir que le matin jusqu'au lever du soleil.

Au sujet du taux des allocations de chômage

Lors de sa réunion du 23 novembre dernier, le conseil municipal avait sollicité que le taux des allocations de chômage fût porté à un chiffre identique à celui servi aux chômeurs des villes voisines comptant plus de 15.000 habitants, soit de 8 à 10 fr. pour les chefs de famille et de 4 à 4 fr. 50 pour les personnes à charge.

L'assemblée basait sa demande sur les conditions de vie qui sont les mêmes pour toute la population de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et espérait qu'un régime d'égalité serait fait à tous les sans-travail de cette région.

M. le préfet du Nord a fait connaître que la requête de la municipalité était transmise au gouvernement mais que, déjà, des réclamations d'autres agglomérations de l'agglomération n'avaient pas été admises, laissant supposer que celle de la municipalité de Wasquehal aura le même sort.

Trois gros lapins sont dérobés dans un clapier du quartier des Boers

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un hardi voleur s'est introduit dans les dépendances de l'habitation de M. Maurice Gallein, 70, rue de l'Égalité et à fait main basse sur les trois lapins qui garnissaient le clapier.

M. Gallein, qui estime le préjudice qui lui est causé à environ 400 fr., a déposé une plainte au commissariat de police. M. Thobois, brigadier de police, a ouvert une enquête en vue d'identifier l'amateur de lapins à bon marché.

Le vol aurait été commis au cours de la soirée de mardi, car aucune trace de pas n'a été relevée dans la neige qui est tombée au cours de la nuit.

Un vol dans une usine, rue Louise-Michel

Au cours d'une de ces dernières nuits des cambrioleurs se sont introduits dans les magasins de l'usine Loneux, fabricant de couleurs, rue Louise-Michel, après avoir enlevé quelques tuiles de la toiture. Ils sont partis en emportant un fût d'essence ainsi que trois cuves de couleurs.

Les voleurs se rendirent ensuite dans la forge de l'usine, après avoir pénétré par la fenêtre et avoir ouvert la porte par effraction. Là, ils trouvèrent du bois ainsi qu'une quantité de bronze à leur convenance et s'en emparèrent.

Le vol ne fut découvert que le lendemain après-midi par M. Quartier, chef comptable de l'usine, qui déposa une plainte au nom de son patron entre les mains de M. Mathan, commissaire de police.

M. Duthilleul, secrétaire du commissaire et le brigadier Thobois ont été chargé de faire les premières constatations et d'ouvrir une enquête sur ce vol.

A LA MATERNITÉ. — Samedi 18 janvier, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hoctaux, sage-femme de l'établissement.

LES SOUPES POPULAIRES. — Les personnes admises à bénéficier des « soupes populaires » et ayant reçu la carte bleue d'admission sont avisées que les tickets à utiliser la semaine prochaine seront vendus le samedi 18 janvier, de 14 h. 30 à 16 h. 30, dans les deux locaux suivants : salle annexe, rue de Roubaix, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Ries, et salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet.

SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVÉES DE RESSOURCES. — Le paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources aura lieu demain vendredi 17, à la salle des fêtes, rue de Roubaix, de 9 à 11 h. 30 pour le Capreau, et à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, de 14 à 17 h. pour le Centre, dans l'ordre habituel. Les réclamations seront reçues le lendemain samedi 18, de 9 h. 30 à 9 h. 30 au bureau de placement, 16, rue des Lilas (quartier Pharos).

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 19, de 10 h. à midi, permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, au local, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge à Croix.

WATTRELOS

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine de janvier, les allocataires sont priés de se présenter aux jours et heures indiqués ci-dessous :

1° A la mairie, bureau de renseignements (2me porte à droite), pour retirer le certificat de paiement du premier trimestre 1941 ;

2° Au bureau de postes de Wattrelos, muni de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché, et de 5 francs de monnaie.

Vendredi 17, de 8 à 9 h., 1 à 125 ; de 9 à 10 h., 126 à 250 ; de 10 à 11 h., 251 à 375; de 11 à 12 h., 376 à 500.

Samedi 18, de 8 à 9 h., 501 à 625 ; de 9 à 10 h., 626 à 750; de 10 à 11 h., 751 à 875 ; de 11 à 12 h., 876 à 1000.

Lundi 20, de 8 à 9 h., 1001 à 1125 ; de 9 à 10 h., 1126 à 1250 ; de 10 à 11 h., 1251 à 1375 ; de 11 à 12 h., 1376 à 1500.

Mardi 21, de 8 à 9 h., 1501 à 1625 ; de 9 à 10 h., 1626 à 1750 ; de 10 à 11 h., 1751 à 1875 ; de 11 à 12 h., 1876 à 2000.

Mercredi 22, de 8 à 9 h., 2001 à 2125 ; de 9 à 10 h., 2126 à 2250 ; de 10 à 11 h., 2251 à 2375 ; de 11 à 12 h., 2376 à 2500.

Jeudi 23, de 8 à 9 h., 2501 à 2650 ; de 9 à 10 h., 2651 à 2850 ; de 10 à 11 h., 3001 à 3150 ; de 11 à 12 h., 3151 à 3300.

Vendredi 24, de 8 à 9 h., 3301 à 3450; de 9 à 10 h., de 3451 à 3600 ; de 10 à 11 h., 3601 à la fin ; de 11 à 12 h., retardataires.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Dimanche 19, permanence de 9 h. 30 à 12 h. pour la perception des cotisations de la F.N.C.B. et de l'Union belge et aussi de la mutuelle au décès.

LANNOY

SYNDICAT DE LA MÉTALLURGIE DU CANTON DE LANNOY. — Les familles des adhérents prisonniers de guerre sont avisées qu'un troisième secours est payé actuellement.

Munie de la carte syndicale et d'une pièce établissant l'identité du prisonnier, chaque famille peut s'adresser tous les jours, le matin, de 9 h. à 12 h., à la Bourse du travail, 12, rue Nationale, à Lannoy, guichet 3 (sauf le lundi).

LYS

Une séance pour les prisonniers

En accord avec le Comité municipal d'entr'aide aux prisonniers de guerre, les sections de J.O.C., de J.O.C.F. et de L.O.C. organisent pour le dimanche 19 janvier, à 16 h., en la salle du paronage, 2 bis, rue Echevin, une séance artistique au succès de laquelle travaillent déjà de nombreux dévouements.

L'attention de la population est tout spécialement attirée vers cette séance, qui offre à la fois le moyen d'accomplir un beau geste de solidarité, puisqu'elle est donnée au profit des prisonniers lyssois, et la certitude d'un sain délassement moral.

On peut d'avance prendre des tickets « Au coin doré », rue de Leers, à Lys.

HEM

Avis important aux chômeurs

Conformément aux dernières instructions reçues, les chômeurs complets ne seront pris dorénavant en charge par le fonds de chômage qu'à partir du jour où ils se présenteront au bureau de placement de Lys, c'est-à-dire à partir de la date portée sur le tryptique.

Aucune tolérance ne sera admise.

Les chômeurs ont donc intérêt à se présenter au bureau de placement dès qu'ils sont mis en possession de leur bulletin de chômage.

D'autre part, le bureau de chômage a été avisé qu'il ne pourrait plus payer les chômeurs partiels si ceux-ci ne se sont pas présentés au bureau de placement avant chaque paiement. Cette formalité est exigée aux fins de contrôle.

Les chômeurs ne touchant pas d'allocations de chômage et qui désirent sauvegarder leurs droits en matière d'assurances sociales sont invités à se présenter au bureau de placement, 14, rue Jules-Guesde, à Lys, pour le pointage.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement des allocations pour la première quinzaine de janvier aura lieu au bureau des postes, le vendredi 17 et samedi 18, dans l'ordre suivant :

Vendredi 17. — Nos 1 à 100, de 8 h. à 9 h.; 101 à 200, de 9 h. à 10 h.; 201 à 300, de 10 h. à11 h.; 301 à 400, de 14 h. à 15 h.; 401 à 550, de 15 h. à 16 heures.

Samedi 18. — Nos 551 à 650, de 8 h. à 9 h.; 651 à la fin, de 9 h. à 10 h.

Les bénéficiaires devront se présenter personnellement, munis du certificat de paiement, qu'ils prendront en mairie le jeudi 16.

LEERS

SERVICE D'ÉBOUAGE. — Le service d'ébouage fonctionnera le samedi 18, à partir de 13 heures.

MUTILÉS DU TRAVAIL. — Permanence au foyer populaire, dimanche 19, de 11 h. à midi.

TOURCOING

La création des soupes populaires et scolaires sous l'égide de la Municipalité et du Secours national

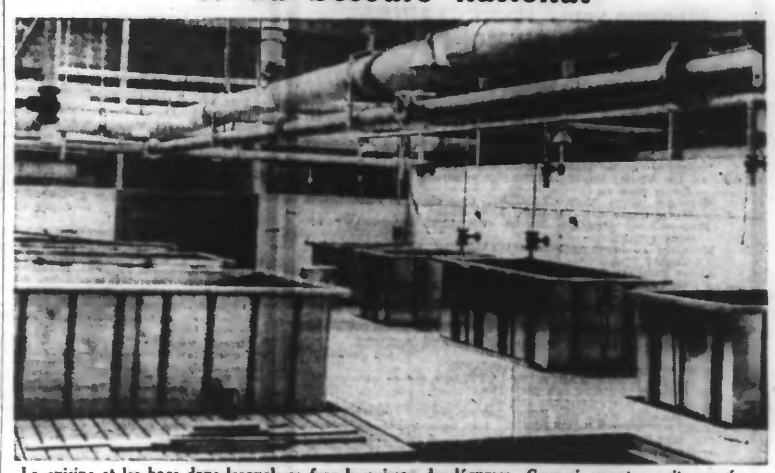

La cuisine et les bacs dans lesquels se fera la cuisson des légumes. Ceux-ci seront ensuite versés dans les bacs que l'on voit à gauche et dans lesquels se fera la soupe. (Ph. J. de Rx.)

Cette guerre, tout comme la précédente, aura suscité des œuvres nombreuses de charité et de solidarité sociale. Tourcoing, ville au cœur généreux, se devait, eu égard à son passé, de ne pas rester à l'arrière de ces mouvements.

Notre cité s'honore de compter parmi ses enfants, des hommes qui ont toujours eu une juste compréhension des choses. Avec cette intelligence des besoins du pauvre, ils sont pourvus d'un esprit profondément social. C'est pourquoi ils osent ; c'est pourquoi ils tentent ; c'est pourquoi ils veulent.

Et leur volonté est inébranlable, parce qu'elle est appuyée sur des principes dont ils ont fait la base de toute leur vie et de leur action. Ils savent que le devoir doit nécessairement précéder le succès. Et si ce dernier ne répond pas à leur attente, ils ne se découragent pas. Ils recommencent.

Nous avons oui dire par les maîtres de notre jeunesse que les difficultés ont été inventées pour que nous puissions les surmonter. Ce triomphe a toujours couronné les efforts auxquels les hommes de chez nous se sont voués .Cette fois encore, leur initiative couronnera leur volonté de bien faire, pour le plus grand bien de notre petit coin.

* * *

L'œuvre nouvelle dont bénéficieront demain, d'abord tous les écoliers de Tourcoing, sans aucune distinction et ensuite les vieillards et les indigents est due à l'initiative commune de la municipalité tourquennoise et de M. Alphonse Motte-D'Halluin, délégué à Tourcoing du Secours national. Il s'agissait de créer des « soupes populaires ».

Quand on songe aux difficultés de tous genres auxquelles se heurtent quotidiennement nos ménagères, poser le problème c'est, du même coup, envisager l'énorme effort à réaliser pour le résoudre dans des conditions satisfaisantes pour tous, tant sur le plan matériel que sur le plan financier.

Ce problème est résolu. Dans quelques jours, la semaine prochaine très probablement, l'œuvre commencera à fonctionner pour nos écoliers et l'on est droit d'espérer qu'elle sera accueillie avec un vif plaisir.

Un comité d'action

Le premier soin des organisateurs fut de créer un comité extra-municipal, qui dirigerait le mouvement. Ce comité comprend Mmes Edmond Masurel-Prouvost, Gérard Desurmont, Prot et Maréchal ; MM. Prot, Delecroix, Dufermont, l'abbé Boudry, Pierre Pollet-Lannoy et Alphonse Motte-D'Halluin.

Encouragé par l'autorité supérieure, ce comité a pris soin de recueillir des dons, aidé d'autre part par une subvention du Secours national. Les sommes ainsi réunies ont été consacrées à l'achat des denrées qui doivent servir éventuellement à la fabrication de la soupe. Car il est bien entendu que le comité s'engage à fournir une soupe qui soit digne de ce nom, c'est-à-dire constituant un aliment substantiel et réconfortant, qui servira à suralimenter ceux à qui il est destiné.

Le problème de l'achat des denrées, à lui seul, se révélait presque insurmontable. Et pourtant, nous le répétons, dans quelques jours l'œuvre fonctionnera, dans des conditions que nous n'aurions pas osé espérer si nous n'avions vu de nos propres yeux les nombreux préparatifs indispensables.

Le comité se propose de distribuer chaque jour, dans la matinée, et dans les soixante écoles de la ville, un tiers de litre de soupe aux écoliers. Près de 10.000 enfants participeront à l'œuvre. Les enfants dont les parents bénéficient de l'assistance du Bureau de bienfaisance et ceux dont le papa est prisonnier recevront des organismes existants, tels que le Bureau de bienfaisance, la Famille du soldat tourquennois, le Secours national, les timbres nécessaires pour participer à la distribution. Les autres enfants y seront admis moyennant une légère rétribution de deux francs cinquante par semaine. Il reste bien entendu que les familles qui ne pourraient pas supporter cette dépense, en raison du nombre d'enfants, trouveront toujours le meilleur accueil dans l'un ou l'autre des organismes de bienfaisance de la ville, qui se feront un plaisir de leur attribuer les timbres nécessaires à la répartition de la soupe.

Pour que celle-ci soit équitable et se fasse dans les meilleures conditions possibles, toutes les tasses sont de même capacité. On a calculé qu'il faudra journellement 4.000 litres de soupe, rien que pour les écoles, et il est indispensable que la distribution se fasse rapidement, puisqu'il s'agit, non pas de remplacer la soupe du repas de midi, mais de suralimenter nos enfants.

Lorsque l'œuvre fonctionnera pleinement, il faudra environ 9.000 litres de soupe chaque jour, afin de satisfaire les vieillards et les indigents adultes, dont la ration sera de deux tiers de litre par personne.

Une cuisine unique en son genre

Quatre mille litres de soupe à transporter en quelques heures dans soixante centres de distribution.

C'est là un autre aspect du problème que le comité a résolu d'une manière plus que satisfaisante.

Profitant de l'expérience acquise dans une réalisation identique, mais sur une échelle moins large, M. Alphonse Motte-D'Halluin a fait installer dans les usines Motte-Dewavrin, de la rue des Anges, une cuisine modèle et unique pour toute la ville.

De grandes cuves en métal inoxydables serviront à la cuisson. Celle-ci terminée, le précieux aliment sera déversé dans de grandes marmites thermos, du genre de celles qui sont en usage dans l'armée belge. Les marmites seront alors transportées dans les centres de distribution, où la soupe sera servie chaude.

Cent soixante-dix marmites seront mises en service. Mais cela ne constitue qu'une infime partie du matériel de cuisine. Une visite sur les lieux nous a convaincu de l'importance des préparatifs. Pour aujourd'hui, nous ne disposons que d'une seule photographie, mais, prochainement, nos lecteurs pourront se rendre compte de cette importance, par une illustration plus complète.

Nous profiterons alors de cette circonstance pour leur expliquer le fonctionnement complet du mécanisme. Qu'il nous suffise d'ajouter que toute cette installation, qui fonctionnera à la vapeur, amenée sur les lieux à trois kilos de pression, a été offerte personnellement à l'œuvre du Secours national, par M. Alphonse Motte-D'Halluin.

Une fois de plus, on pourra dire autour de nous, que les grandes initiatives viennent de Tourcoing, la ville au cœur généreux. L. C.

VENDREDI 17 JANVIER :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : fermée.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Secours national : de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Pour nos jardiniers

Une innovation de la municipalité

Il y a que que temps nous avons exposé les désirs de nos jardiniers au sujet des plants de pommes de terre. Où les trouver ? Si la question n'est pas encore résolue, elle vient de recevoir un commencement d'exécution car, voulant rendre service à la population tourquennoise, M. le maire a pris l'initiative de commander des plantes en quantité suffisante pour tous nos jardiniers.

Notre ville dispose déjà d'un nombre appréciable de jardins ouvriers. La société du « Coin de terre », à elle seule, en possède plusieurs milliers, et la municipalité en a créé près de quinze cents depuis le début de la guerre.

Nos jardiniers peuvent donc se préparer et se mettre au travail. Certes, ils ne tiennent pas encore les plants dans leurs mains, et l'on ne peut rien promettre d'avance. Mais ce qui est certain, c'est que la commande des plants et faite.

M'autre part, M. le maire fera distribuer en temps voulu par les services du ravitaillement des semences de légumes qui seront les bienvenues.

Mais il est une autre initiative encore plus intéressante et qui prouve combien l'administration municipale a à cœur d'aider la population, c'est la préparation des plants de poireaux et de céleri et d'autres légumes à repiquer, qui ecra faite par les soins de M. Lasser, jardinier-chef des plantations de la ville.

Ainsi donc, dès le printemps prochain, nos jardiniers auront des plants solides à repiquer dans leurs jardins ce qui leur permettra d'avoir des légumes à consommer très tôt.

Enfin, il faut souligner que, pour tous ceux qui, en raison de leurs loisirs forcés se sont mis à la culture maraîchère, et qui n'ont pas suffisamment d'expérience, des cours seront donnés au jardin botanique par M. Lasser, qui les initiera aux travaux de jardinage.

Cette nouvelle sera aussi bien accueillie. Posséder un terrain est bien, savoir s'en servir est mieux. Ainsi donc, nos jardiniers recevront une subvention qui leur permettra l'achat d'engrais et d'outils et, d'autre part, ils sont assurés d'avoir des semences, du, plant et, par-dessus tout, des conseils. Ils peuvent être heureux en pensant aux prochains beaux jours où, avec tout leur cœur, ils ensemenceront la terre nourricière pour eux et leurs familles.

Les exercices publics du Conservatoire

La seconde réunion des exercices publics aura lieu au Conservatoire, le dimanche 19 janvier, à 14 h. 30, pour la classe de piano de Mme Danset-Barbier. Voici le programme de l'audition :

« Louré et Gigue » de la « Suite française, en sol majeur », de J.-S. Bach, et « Sonate pathétique » (Final) de Beethoven, par Mlle Ghislaine Dubrulle. — « Première romance sans paroles » (op. 10, n° 1), de Mendelsohn, et « Sonate » (op. 31, n° 2), de Beethoven, par Mlle Pélicienne Lucidarme. — « Mazurka n° 13 », de Chopin, et « Concerto italien » (Final), de J.-S. Bach, par Mlle Yvette Debruyne. — « Prélude n° 15 », de Chopin, et « Toccata » du « 5me Concerto », de C. Saint-Saëns, par Mlle Thérèse Dubrulle. — « Première polonaise en ut mineur » (op. 26, n° 1), de Chopin, et « Romance sans paroles », en fa dièse mineur (op. 19, n° 6), de Mendelssohn, par Mlle Emilienne Gona. — « Le Soir », de Schumann, et « Rhapsodie en sol mineur », de Brams, par Mlle Gisèle Desouvroies. — « Impromptu » en la bémol, de Chopin, et « Concerto » en ut mineur (1er solo), de Beethoven, par Mlle Aline-Marie Gosset. — « Deuxième nocturne » en mi bémol majeur, de Chopin, et « Sonate en sol mineur » (op. 22), de Schumann, par Mlle Raymonde Crobocq. — « La Victoire », de Rameau, et « Deuxième scherzo » en si bémol mineur, de Chopin, par Mlle Lucienne Duponcheele. — « Scènes d'enfants » (op. 15) (première partie), de Schumann, et « Toccata », de C. Debussy, par Mlle Claire Chevalier. — « Nocturne » en ré bémol majeur, de Lucien Niverd, et « Allegro de Concert », de Granados, par Mlle Renée Vincent. — « 13me rhapsodie hongroise », de F. Liszt, et « Toccata » de Lucien Niverd, par Mlle Marie-Paule Benoit.

LE FLAIR D'UN POLICIER Adroitement, il met la main au collet d'un précoce voleur de vélos

Ces jours derniers, l'inspecteur de police secrète Albert Leclercq apprenait qu'un jeune homme de la rue de Wasquehal avait vendu à un cafetier de la rue de Mouvaux, M. Pierre Deconinck, une paire de roues de vélo pour la somme de 150 francs.

Désirant débrouiller ce problème, M. Leclercq fit une enquête discrète et apprit que le jeune homme en question se livrait depuis quelque temps à diverses opérations de ce genre. M. Leclercq l'interpela et l'emmena au commissariat pour l'interroger.

Après avoir nié qu'il avait volé le vélo, le jeune homme « se mit à table » et passa des aveux.

Il ajouta qu'il avait bien vendu les deux roues pour 150 fr. à M. Deconinck et qu'il avait jeté les autres pièces dans le canal. Il jura qu'il en était à son premier vol, qu'il n'avait rien d'autre sur la conscience.

Cependant, M. Leclercq continuant son enquête, recueillit d'autres renseignements qui firent mettre en doute la sincérité du coupable. Ce dernier fut interrogé une seconde, puis une troisième fois. Il avoua qu'il avait volé quatre vélos, puis un cinquième à Roubaix. Enfin, il reconnut qu'il avait omis d'en signaler un sixième dont il s'était défait de la même manière c'est-à-dire en vendant le vélo par pièces détachées à différents individus.

Désormaux, commissaire du 2me arrondissement, a adressé un rapport au Parquet de Lille qui entendra toutes les personnes mêlées à cette affaire de vol.

L'œuvre du tricot de la Mutuelle féminine

L'œuvre du tricot nous prie de rappeler à ses adhérentes que la permanence du tricot a lieu désormais, tous les lundis de 18 à 19 h., au siège 17, rue de l'Industrie. Elles sont invitées à venir y chercher de la laine en vue de tricoter ou de faire tricoter pour les prisonniers.

Un colis est destiné aux maris prisonniers des sociétaires ; celles-ci sont donc priées de se présenter à la permanence pour le retirer.

A la mémoire d'une victime de l'évacuation

Au mois de mai dernier, comme beaucoup de nos concitoyens, M. Paul Renier, chef caviste de la brasserie « Union Roubaix-Tourcoing », demeurant 8, rue du Docteur-Dupont, avait évacué et gagné la côte de l'Atlantique. A Vannes, le 19 juin, il prit place à bord d'un chalutier « La Tanche » qui fit malheureusement naufrage. Son corps a été retrouvé et inhumé à l'île de Groix (Morbihan).

Une messe sera célébrée le 19 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), à la mémoire de cette victime de l'évacuation.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « SAINT-LOUIS ». — Permanence, le premier et le troisième samedi de chaque mois, de 14 h. à 16 h. 30.

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche 19 janvier, à 10 h. 15, répétition générale.

MOUVAUX

Des cartes de pommes de terre vont être distribuées

Des cartes de ravitaillement en pommes de terre seront distribuées aux habitants. Prière aux consommateurs de se munir de la carte d'alimentation.

Devant l'insuffisance des arrivages, il est fait appel au bon cœur et à la solidarité de chacun et en particulier de ceux qui possèdent déjà un stock suffisant jusqu'au mois de mars pour s'abstenir de retirer leurs feuilles.

Pour les jours et heures de distribution des cartes, consulter les affiches apposées en ville.

LE DOCTEUR MACKE, 463, rue de Tourcoing, à Mouvaux, a l'honneur d'avertir sa clientèle que le téléphone est rétabli chez lui et que son numéro demeure le 211.07 à Roubaix. 177d

La probité n'est pas morte

Un cordonnier, M. Debray demeurant rue du Congo, à Tourcoing, avait perdu son portefeuille contenant une importante somme d'argent et divers papiers d'identité.

Par bonheur, ce portefeuille fut trouvé par une fillette, la petite Knockaert, demeurant à Mouvaux, 8 rue Saint-Pierre, qui s'empressa de remettre son dépôt à ses parents. Ceux-ci le portèrent à M. Debray qui rentra ainsi en possession de son bien.

Nos félicitations à la fillette et à ses parents pour leur acte de probité.

La chaussée centrale du boulevard est interdite aux cyclistes

Le boulevard de la Marne à Mouvaux est flanqué de deux chaussées latérales, d'une piste cyclable, d'une piste cavalière et de deux lignes de tramways. C'est dire que la circulation a été largement facilitée sur cette artère et que le code de la route ne devrait pas y subir d'entorse.

Toutefois, nombreux sont les voyageurs et spécialement les cyclistes qui ne tiennent aucun compte des prescriptions imposées pour la circulation et passent outre aux conseils et rappels des agent set des gendarmes.

Deux cyclistes entre autres apprendront à leurs dépens ce qu'il en coûte de rouler sur la chaussée centrale du boulevard. Ce sont MM. Benjamin Vandermeech, demeurant à Croix, rue Favreuil, et Francis Descamps, de La Madeleine, 12, avenue du Jardin Botanique, qui ont fait chacun l'objet d'un procès-verbal.

ALLOCATIONS MILITAIRES — Le paiement de la première quinzaine de janvier se fera à la mairie, salle du rez-de-chaussée, le vendredi 17, de 9 h. à 11 h. 30 pour les Nos 1 à 350 ; de 14 h. à 16 h. pour les Nos 351 à 700 ; le samedi 18, de 14 h. à 16 h., des Nos 701 à la fin.

AVIS AUX AGRICULTEURS ET DÉTAILLANTS. — Les déclarations de stocks de plus de 50 kilos de pois ronds, pois cassés, flageolets et lingots, sont à déposer à la mairie, guichet 2, pour le 18 janvier au plus tard.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE est transféré à l'ancienne mairie, place de Marcq (Bourg). Des soins y sont donnés gratuitement par une religieuse de Saint-Aignan. Il fonctionnera désormais tous les jours, de 14 h. à 16 h., sauf le dimanche.

HALLUIN

Les accidents de la route

Mercredi vers 11 h. M. le docteur Louf débouchait du contour de l'église dans la rue Gustave Desmettre, lorsqu'il se trouva en présence de l'autobus de Comines à Tourcoing qui se dirigeait vers Neuville-en-Ferrain. Une collision assez violente se produisit ; fort heureusement, elle n'eut d'autres conséquences que des dégâts matériels, peu importants d'ailleurs.

Une enquête a été ouverte par la police, afin d'établir les responsabilités.

L'INSCRIPTION POUR LE CHARBON se poursuivra chez Mmes Vve Toulemonde, rue Emile-Zola, les 17, 18 et 20 janvier, pour le Centre 2 (côté gauche de la rue de Lille, numéros impairs vers Roncq et la Becque de Neuville) c'est-à-dire les rues de la Douane, Clemenceau, Montagne, Gustave-Desmettre, d'Arcole, du Nord, d'Austerlitz, Pressencé, Pannerie, Michelet, de la Limite, Guynemer, Quinet. Caserne des Douanes, de l'Abattoir, Docteur-Pierchon, Pasteur du Tissage, de l'Asile, de l'Eglise, Paleseto, Jules-Guesde, carrière du Moulin, Montebello, rue St-Pierre, cité Sébastopol, rues de la Frontière, Philippe-de-Girard, Henri-Ghesquière, de Jemmapes, de l'Est, Victor-Hugo, des Champs, Henri-Carette, de Flandre, Frères-Baert, sentier de la Caserne, cité St-Paul, rues Turbigo, de la Paix, Neuve, Jacquart, Moulin, coateur de l'Eglise, rue du Cimetière, avenue de l'Hôpital, cité Cornille, cité Notre-Dame, rue de la Rouge-Porte, chemin de Péruwelz, et toutes les rues comprises dans ce secteur.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement de la première quinzaine du mois de janvier 1941, aura lieu à la perception, 41, rue du Midi, sera continué vendredi de 9 h. à 9 h. 45 N° 751 à 900; de 10 h. à 10 h. 45. N° 901 à 1.050; de 11 h. à 11 h. 45. N° 1.051 à 1.200; à 14 h., même local, allocataires résidant en Belgique.

AU RAVITAILLEMENT. — A partir de samedi prochain 18 janvier, vente de pain d'épice, une demi-pièce par personne, la ration 3 fr. 10 ; de biscuits, 8 par personne, la ration 3 fr. 10; Pour ces deux denrées, présenter le ticket communal No 15.

LA PERCEPTION DES LICENCES aura lieu le lundi 20, de 10 h. à 11 h., à la mairie, salle de la Caisse d'épargne.

BONDUES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la première quinzaine de janvier le samedi 18, de 9 h. à 12 h., et de 13 h. à 17 h. au bureau de postes.

LINSELLES

CONSULTATION des NOURRISSONS par M. le docteur Godin, demain vendredi, à 14 h., à la Maternité, rue Pasteur.

AU BUREAU DU CHOMAGE. — Le paiement des chômeurs complets se fera vendredi, de 14 h. à 16 h., à la mairie.

Les chômeurs des établissements Auguste Descamps seront payés samedi, de 14 h. à 16 h., à la mairie.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le championnat du Nord

(PREMIÈRE DIVISION)

Union Sportive Tourquennoise contre R.C. Roubaix

Dimanche, à 15 h., se disputera sur le stade Albert Prouvostin, un match comptant pour le championnat du Nord et qui opposera l'Union Sportive Tourquennoise au Racing-Club de Roubaix.

Cette rencontre, qui sera le « clou » de la journée, mettra aux prises deux équipes qui font figure de favoris dans ce championnat.

Le Racing-Club de Roubaix, classé actuellement second, enverra à Tourcoing son équipe toute première avec les Verriest, Cottenier, Gonce, Dujardin, etc...

Quant à l'U.S.T., elle présentera son équipe habituelle, qui obtient en ce moment des résultats très honorables et qui vient de tenir en échec l'équipe « en-pros » de l'Excelsior.

Les sportifs qui se déplaceront au stade de la rue de Cand sont assurés d'assister à une rencontre fort intéressante qui, comme les anciens matches Roubaix-Tourcoing, doit être disputée avec ardeur par deux formations de valeur.

Etoile Sportive Roucquoise contre Olympique Lillois

Cette rencontre sera disputée dimanche prochain, à 15 h., au terrain municipal, rue des Chats-Huants.

Les Stellistes auront à faire face à l'un des favoris du groupe et s'emploieront pour faire figure honorable devant ce dangereux adversaire et se racheter ainsi de leur pénible rencontre de dimanche dernier, jouée à Marcq avec plusieurs remplaçants.

— Equipe 1B, à 10 h. à Roncq, contre Cheminots de Tourcoing (1B).

DISTRICT TERRIEN (GROUPE A)

A.S. Tourcoing contre U.S. Cheminots Tourcoing

Dimanche, à 15 h., le terrain des Orions sera le théâtre d'une rencontre qui s'annonce extrêmement disputée. En effet, l'A.S.T., pour son premier « match-retour », recevra l'excellente équipe des Cheminots de Tourcoing.

Battus à l'aller, sur le minuscule terrain du stade neuvillois, les « Asteux » comptent bien prendre leur revanche et confirmer ainsi leurs dernières succès.

Les spectateurs qui effectueront le déplacement des Orions sont donc assurés d'assister à une rencontre disputée jusqu'à l'ultime minute.

LE CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL

Excelsior Roubaix-Tourcoing contre Racing-Club d'Arras

Après Lens, le championnat des « en-pros » amène dimanche, au stade Amédée-Prouvost, l'équipe du Racing-Club d'Arras.

Arras y alignera l'équipe suivante: Braquart; Wattrelot, Zengerly; Louis, Cardon, Bachelier; Rivière, Sombetzki, Berton, Koslowski et Mollet.

Cette équipe, dont nous relevons la solide ligne de demis avec les Cardon et Bachelier, a obtenu de très bons résultats lors des précédentes rencontres. Elle a battu Valenciennes, obtenu le match nul avec Fives (2 à 2) et ne s'est inclinée devant Lens que par le score de 3 à 1.

C'est dire que l'Excelsior trouvera devant lui une équipe solide et qu'il lui faudra déployer pendant 90 minutes la même ardeur qu'au début du match de Lens s'il veut ob